



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1246

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Désignation d'une personne qualifiée

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 30 mai 2016**Délibération n° 2016-1246**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Désignation d'une personne qualifiée**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Les Offices publics de l'habitat (OPH) sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial, compétents en matière de gestion, promotion et financement de logements sociaux. Ils sont régis par les articles L 421-1 à L 421-7 du code de la construction et de l'habitation (CCH).

L'OPH Grand Lyon habitat est rattaché à la Métropole de Lyon, compétente dans le domaine de l'habitat.

L'OPH Grand Lyon habitat gère un patrimoine de plus de 25 000 logements sociaux implantés sur le territoire métropolitain.

Modalités de représentation

L'effectif du conseil d'administration de l'OPH Grand Lyon habitat est de 27 membres qui sont désignés dans les conditions prévues au IV de l'article L 421-8 du code de la construction et de l'habitation (CCH) de la manière suivante :

a) - désignation des 17 représentants de la Métropole de Lyon au conseil d'administration de l'OPH Grand Lyon habitat :

- 6 conseillers métropolitains,
- 3 personnes qualifiées(*) élus d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du ressort de compétence de l'OPH mais n'ayant pas la qualité de Conseiller métropolitain,
- 6 autres personnes qualifiées(*),
- 2 représentants d'associations d'insertion.

(*) Personnes qualifiées dans l'un, au moins, des domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques ou des affaires sociales.

b) - désignation par les institutions professionnelles concernées :

- 1 représentant de la Caisse d'allocations familiales du département du Rhône (CAF),
- 1 représentant de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) du Rhône,
- 1 représentant au sein des collecteurs du 1 % patronal,
- 2 représentants des syndicats les plus représentatifs dans le département du Rhône.

c) - désignation par les locataires :

- 5 représentants.

Par délibération n° 2015-0149 du 23 février 2015 le Conseil de la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration de Grand Lyon habitat.

Représentants	Statuts	Qualités
Catherine Panassier	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Zorah Ait-Maten	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Michel Le Faou	Titulaire	Conseiller métropolitain
Béatrice Vessiller	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Rolland Jacquet	Titulaire	Conseiller métropolitain
Stéphane Guillard	Titulaire	Conseiller métropolitain
Odile Belinga	Titulaire	Personne qualifiée
Hubert Julien-Lafferrière	Titulaire	Personne qualifiée
Grégrory Dayme	Titulaire	Personne qualifiée
Bruno Gignoux	Titulaire	Personne qualifiée
Christian Barthélémy	Titulaire	Personne qualifiée
Yvon Deschamps	Titulaire	Personne qualifiée
Vincent Amiot	Titulaire	Personne qualifiée
Jean-Louis Boullu	Titulaire	Personne qualifiée
Louis Levêque	Titulaire	Personne qualifiée
Yvon Condamin	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (ARALYS)
Gérard Valère	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (Habitat et humanisme)

Suite à la démission de monsieur Jean-Louis Boullu de ses fonctions d'administrateur au sein de Grand Lyon habitat, il appartient au Conseil de la Métropole de désigner un nouveau représentant au titre des autres personnes qualifiées ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Olivier MOREL (Caisse des dépôts et consignations (CDC)) en tant que personne qualifiée pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.